



Existe t'il la non reconnaissance ??

Par **Patricia19**, le **20/02/2012 à 12:29**

Bonjour,

Etant enceinte d'un mois et demi (accidentellement) et ayant un penchant pour garder cette grossesse, mon ami lui, n'en veut pas. Nous ne sommes plus ensemble.

Hier, il m'a dit "Dans le cas ou tu le gardes, est ce que tu accepterais de venir avec moi devant un notaire pour mettre les choses par écrit au clair?" pour dire qu'il se décharge de tout, qu'il ne reconnaît rien qu'il est responsable de rien etc...

Est ce que cela existe ou pas ???

Merci pour votre réponse.

Par **Marion2**, le **20/02/2012 à 12:32**

Bonjour,

Non cela n'existe pas. Il ne peut pas dire qu'il n'est responsable de rien !!!

S'il ne veut pas de l'enfant, qu'il ne le reconnaisse pas, c'est tout.

Cordialement.

Par **Patricia19**, le **20/02/2012** à **12:34**

Merci pour cette réponse rapide !

Cordialement,

Par **cocotte1003**, le **20/02/2012** à **13:27**

Bonjour, par contre vous pouvez l'obliger à reconnaître l'enfant, cordialement